



DOCUMENT-SYNTHÈSE

Projet éducatif - Plan de réussite - Convention de gestion et de réussite éducative
En lien avec le plan stratégique 2014-2016 de la CSA

PRÉAMBULE

Dans sa planification stratégique 2009-2014, la Commission scolaire des Appalaches (CSA) fait part de son souci permanent pour la réussite de ses élèves : « **S'investir pour la réussite** ». Après avoir spécifié que l'élève était au cœur de sa propre réussite, elle a tenu à préciser que l'appui des enseignants, des parents, des divers intervenants scolaires et des membres et partenaires de la communauté étaient indispensables pour le succès de cette mission.

L'analyse de ces rapports, la nouvelle structure du conseil des commissaires annoncée pour novembre 2014 et le contexte politique actuel en regard des commissions scolaires ont invité la CSA à faire uniquement une mise à jour de sa *Planification stratégique 2009-2014* pour les deux prochaines années scolaires (2014-2016) afin de continuer à offrir des services éducatifs diversifiés et de qualité à la population qu'elle dessert en ayant qu'une priorité en tête, la réussite et la persévérance de ses élèves, jeunes et adultes.

Les écoles de la Pierre-Douce et de la Passerelle, par leur **projet éducatif**, leur **plan de réussite** et leur **convention de gestion et de réussite éducative**, veulent contribuer à l'atteinte de ce mandat. Pour ce faire, les écoles de la Pierre-Douce et de la Passerelle participeront aux grandes orientations de la CSA par des orientations spécifiques et l'application de moyens d'action clairs :

1. La réussite et l'épanouissement des élèves
2. L'implication et l'épanouissement du personnel
3. Une collaboration essentielle avec les parents
4. Un partenariat enrichi et efficace avec la communauté

S'INVESTIR POUR LA RÉUSSITE AUX ÉCOLES PASSERELLE ET PIERRE-DOUCE, ça veut dire : renouveler nos pratiques ensemble pour que les jeunes

Le projet éducatif de l'école est la démarche par laquelle cette dernière identifie son vécu, détermine ses orientations et ses propres valeurs et met en place des mesures qui faciliteront la réussite éducative de chaque jeune. Tous, élèves, parents, enseignants, personnel de l'école, gens du milieu, doivent se reconnaître dans le projet éducatif de leur école. Celui-ci se veut un outil pour que tous puissent se développer pleinement et harmonieusement, vivre pleinement chaque moment passé à l'école. Ainsi, l'école doit réviser périodiquement ses objectifs avec la participation de tous les gens impliqués. Ensuite, elle détermine avec ses partenaires comment elle pourra les atteindre. C'est dans la convention de gestion et de réussite éducative et à l'intérieur du plan de réussite annuel que ce projet éducatif prend vie.



NOTRE MISSION

Selon la Loi de l'Instruction publique [LIP - Article 36-constitution], les missions de l'école québécoise sont : **INSTRUIRE, SOCIALISER et QUALIFIER**. Il est vrai que l'école a la fonction de transmettre la connaissance et les compétences pour les mobiliser. Elle doit aussi favoriser le développement intellectuel et la maîtrise des savoirs. Cela doit être une priorité pour chaque institution. L'école doit jouer un rôle au niveau de la socialisation et en regard du développement des attitudes. Elle doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité et à l'école, promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie et préparer les jeunes à être des citoyens responsables. L'école doit aussi préparer les élèves à entreprendre et à réussir un parcours scolaire où ils pourront, au cours de leur cheminement, développer des aptitudes selon leurs intérêts.

NOTRE VISION

Les écoles de la Passerelle et de la Pierre Douce sont des milieux de vie chaleureux où chacun a la possibilité de s'accomplir. La coopération de tous nourrit la joie de vivre et rend chacun des partenaires fiers d'y appartenir. Les intervenants valorisent l'entraide et l'approche humaine. Nous sommes persuadés que les élèves peuvent se développer positivement à l'école en étant appuyés par des adultes dynamiques et rigoureux. Nous souhaitons vivre avec les jeunes des expériences diversifiées et les inviter à se dépasser par l'implication dans les différentes activités. Nous souhaitons favoriser leur épanouissement en leur offrant un milieu de vie sécuritaire et respectueux de leurs besoins. Par l'approche « École en santé », où l'activité physique et les saines habitudes de vie sont préconisées, les élèves ont de nombreuses opportunités de profiter du sport, de la nature et du grand air. L'objectif ultime étant que l'école, avec le soutien des parents et de la communauté, fournisse une partie des outils nécessaires à un avenir à la hauteur de leurs aspirations.

NOS VALEURS

Les écoles de la Passerelle et de la Pierre Douce veulent contribuer à l'atteinte des orientations de la CSA. Elles adhèrent donc aux valeurs de celle-ci, tout en ciblant certaines d'entre elles qui mobilisent davantage ces deux milieux, notamment la coopération, l'entraide et l'approche humaine.

Le projet éducatif de nos écoles s'inscrit dans la planification stratégique de la CSA en affirmant les spécificités de nos établissements. **Ensemble**, nous travaillerons pour réaliser la réussite de tous nos élèves, en visant l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs.

CADRE LÉGAL

Loi sur l'instruction publique – ARTICLE 37 – Le projet éducatif

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il peut inclure des actions pour valoriser ces orientations et les intégrer dans la vie de l'école. Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Le projet éducatif de l'école doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

1988, c. 84, a. 37; 1997, c. 96, a. 13; 2000, c. 24, a. 20; 2002, c. 63, a. 4.

Loi de l'instruction publique – ARTICLE 37.1 – Le plan de réussite

Le plan de réussite de l'école est établi en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire et comporte les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves et les modes d'évaluation de la réalisation du plan de réussite. Le plan de réussite est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.

2002, c. 63, a. 5 ; 2008, c. 29, a. 1.

Loi sur l'instruction publique – ARTICLE 209.2 – La convention de gestion et de réussite éducative

La commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre. Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

1. Les modalités de la contribution de l'établissement ;
2. Les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus ;
3. Les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement ;
4. Les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.



PORTRAIT DES MILIEUX

NOTRE CLIENTÈLE

- Les écoles de la Passerelle et de la Pierre-Douce se partagent la clientèle des municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds, de Saint-Pierre-de-Broughton, de Kinnear's Mills et d'Inverness.
- Les élèves peuvent alterner d'école d'année en année, selon la clientèle et selon l'organisation scolaire proposée par la CSA.
- Au total, cent vingt-neuf élèves dont la majorité utilise le transport scolaire et dîne à l'école.
- À la Passerelle, un service de garde accueille 19 élèves pour le dîner et après l'école.
- À la Pierre-Douce : un service de garde municipal est assuré par la municipalité de St-Pierre après l'école pour les enfants résidant sur leur territoire. Un local à l'intérieur de l'école est alloué pour ce projet communautaire. Plus d'une vingtaine d'élèves profitent de ce service.

Passerelle

NOMBRE DE GROUPES	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19
Total : élèves/groupe	59 (3)	59 (3)	60 (3)	81(4)	42 (3)	56 (3)	60 (3)	58 (3)
Précolaire	0	0	0	13(1)	0	0	0	0
Primaire	3	59 (3)	3	68(3)	42 (3)	56 (3)	60	58
Classes multi âges *incluses dans le primaire	3	2	2	2	2	2	2	2

Pierre-Douce

Nombre de groupes	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19
Total : élèves/groupe	53 (3)	53 (3)	62 (3)	47(3)	87(5)	81 (4)	74 (4)	71 (4)
Précolaire	21 (1)	15 (1)	22 (1)	12(1)	23(1)	22 (1)	21 (1)	15 (1)
Primaire	32 (2)	38 (2)	40 (2)	35(2)	64(4)	59 (3)	53	56
Classes multi âges *incluses dans le primaire	2	1	1	1	2	2	2	2

Répartition de la clientèle (2011 à 2019)

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
TOTAL	112	112	122	128	129	137	134	129

CONTEXTE DES ÉTABLISSEMENTS

Milieux ruraux et petites municipalités. Indice de dé favorisation 7

Selon une récente étude : Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir (Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009), nous avons recueilli des données intéressantes sur notre milieu.

Le Canton de Broughton est considéré en situation de vulnérabilité (ce sont les communautés locales qui vivent un certain niveau de dé favorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement

importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire] en comparaison aux 27 autres communautés de la MRC).

- ❑ 1010 personnes y habitent ; 315 familles.
- ❑ Population très âgée : 1 personne sur 6 est âgée de plus de 65 ans.
- ❑ Communauté défavorisée au plan matériel ayant les revenus moyens des plus bas (22 709 \$).
- ❑ Sur le plan social, très favorisé, car très faible proportion de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves (moyenne de 10 %).
- ❑ Taux moyen (18,5 %) de signalements au CJCA.
- ❑ 35,9 % des personnes sont sous-scolarisées du côté de St-Pierre [Proportion de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006].
- ❑ Taux d'élèves EHDAA est faible (22,2 %).
- ❑ Taux élevé de personnes sans emploi (40,7 % d'inoccupation).

Le Canton de Leeds est considéré « en équilibre » (ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales] en comparaison aux 27 autres communautés de la MRC.).

- ❑ 1510 personnes y résident ; 430 familles.
- ❑ Population sous-scolarisée (37,2 % - taux élevé) [Proportion de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006].
- ❑ Population jeune : 1 personne sur 5 est âgée de 0 à 17 ans.
- ❑ Faible proportion de personnes sans emploi (38,2 % d'inoccupation).
- ❑ Revenu moyen de 25 186 \$ (défavorisé).
- ❑ Faible taux d'élèves EHDAA (22,2 %).
- ❑ Faible taux de signalement au CJCA (18,5 %).
- ❑ Favorisée au plan social (faibles proportions de personnes vivantes seules, divorcées ou monoparentales (13 %).

NOTRE PERSONNEL

Le personnel s'implique beaucoup dans la vie de l'école. L'équipe étant petite, l'investissement du personnel est d'autant plus important. Il permet un dynamisme accru dans les écoles et la création d'un milieu de vie vivant et chaleureux. L'engagement de tous les corps d'emplois permet aussi de solidifier le lien entre les élèves et le personnel. Le lien d'attachement est une approche privilégiée par le personnel. Étant de petits établissements, ces liens sont plus faciles à établir. Plusieurs membres du personnel vivent dans ces municipalités. Ils connaissent bien les familles et la collaboration avec la communauté en est ainsi facilitée. De plus, le sentiment d'appartenance pour notre école est partagé par tous. Le personnel est très stable depuis plusieurs années.

CONTEXTE DIPLOMATION ET QUALIFICATION [CGRE-1]

Le travail manuel est valorisé, car plusieurs parents exploitent des commerces en lien avec l'entreprise forestière, agricole ou de la construction. Beaucoup de parents travaillent comme journaliers dans des entreprises.

Du travail est à faire par rapport à la valorisation de l'école et à la réussite scolaire attribuable à l'obtention d'une qualification quelconque, car plusieurs parents exercent des métiers sans qualification reconnue.

En ce qui concerne le taux de réussite de nos anciens élèves, nous commençons notre analyse avec notre cohorte d'élèves finissants de la 6^e année en 2005-2006 et nous comptons suivre les autres cohortes annuellement. Nous espérons ainsi dégager des conclusions qui soutiendront nos actions futures

COHORTE ANALYSÉE	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
ANNÉE D'ANALYSE	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'élèves à l'arrivée au secondaire	10	10	Pas d'élèves de 6 ^e en 2008-2009 Les élèves du secteur fréquentaient L'École du Perce-Neige	15		
Présentement en 5 ^e secondaire	8	7		13		
Présentement en 4 ^e secondaire	0	1				
Présentement en 3 ^e secondaire	0					
Pré-DEP	0	1		1		
Métiers sous spécialisés	0					
Déménagements/départs/décrocheurs...	2*	1		1		
Réussite en français de 5 ^e	63 %	67 %		75%		
Réussite en mathématiques de 4 ^e ou 5 ^e	88 %	78 %		85,71%		
Réussite ensemble examens du MELS	76 %	73 %	92,1%			

*Raisons : 2- G-5 : Changement secteur de formation durant l'année

L'analyse de nos élèves à la sortie du primaire pourra également nous fournir des indications pour soutenir nos décisions.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Élèves de 12 ans et moins à la sortie du primaire (n'ayant donc pas repris)	60%	69 %	83 %	75%	92%	64%	77%
	6/10	9/13	10/12	9/12	12/13	7/11	14/18

Profil à l'entrée au secondaire	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Reprise de 6 ^e année							
Secondaire 1 régulier	10	13	12	12	12	10	18
Grade 1					1	1	-
Phase 1							
CDM							

CONTEXTE FRANÇAIS [CGRE-2]

Depuis plusieurs années, la préoccupation pour le français est présente chez nous et nous a incités à agir. Nous concentrons nos efforts principalement au niveau de la lecture. Le programme de sur lecture fait partie de l'enseignement de quelques classes sans toutefois chronométrer les élèves au quotidien. Les débits de lecture sont pris dans les classes de 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années au début, au milieu et à la fin de l'année. Ces résultats sont partagés avec les parents et on encourage les élèves à augmenter leur débit afin d'améliorer leur compréhension. Pour les élèves de 1^{re} année, le débit est pris à trois reprises après janvier. Le code de correction a été uniformisé et apparaîtra dans l'agenda ainsi que différents outils de compréhension de lecture. Quelques livres sont donnés en cadeau. Chacune des classes a un programme de « Défi lecture ». Un portait classe en lecture est instauré pour les élèves du 1^{er} cycle et du 2^e cycle. L'enseignante de maternelle utilise un programme de conscience phonologique et la lecture partagée. L'enseignante de 1^{ère} année travaille avec un programme de lecture accélérée et lecture à deux est pratiquée en 2^e année.

Voici nos statistiques annuelles concernant la réussite en français (60 % et plus) en regard des compétences LIRE et ÉCRIRE. Celles-ci nous permettent d'ajuster nos interventions.

Résultats de français en juin à la fin du cycle à l'épreuve uniforme (% de ceux qui ont obtenu plus de 60 %)

Cycle	Compétences	% réussite 2011-2012	% réussite 2012-2013	% réussite 2013-2014	% réussite 2014-2015	% réussite 2015-2016	% réussite 2016-2017
1 ^{er} PD	Lire	100 % (13) PA	95 % (21) PA	91%(23)	88% (16)	95% (21)	100% (22)
	Écrire	100%	81 %	91%	88%	90%	95%
	Global	100 %	100%	96%	88%	95%	100%
	Moyenne du groupe	82%	81%	81%	79%	80%	82%
2 ^e PA/PD	Lire	94 % (6+8)	95 % (9+8)	86%(8+7)	100% (10+11)	100% (9+13)	100% (7+4)
	Écrire	100%	100 %	93%	91%	100%	100%
	Global	100 %	100%	93%	100%	100%	100%
	Moyenne du groupe	79%	82%	79%	82%	83%	83%
3 ^e PA/PD	Lire	100 % (13)	100 % (12)	100% (12)	100% (13)	100%(6+4)	95% (9+9)
	Écrire	100 %	100 %	100%	92%	100%	100%
	Global	100 %	100 %	100%	100%	100%	100%
	Moyenne du groupe	79%	80%	83%	81%	80%	81%
École	Global / école	100 %	100%	96%	96%	98%	100%

CONTEXTE EHDAA - CDM [CGRE-3] : Nos élèves en difficulté

Le tableau de la situation des EHDAA chez nous permet aux divers intervenants d'identifier rapidement les élèves qui ont des besoins particuliers et de planifier, via le plan d'intervention, les services à mettre en place pour les soutenir.

		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
EHDAA	Code 33	1	1	1	0	0	0	0
	Code 34	2	1	1	1	0	0	1
	Code 50	1	1	1	1	0	1	1
	Code 99(à définir)	-	-	1	1	0	0	0
Élèves à risque	Suivis en ortho			20 PD 16 PA	18 PD 19 PA	16 PD 24 PA	19 PD 15 PA	15PD 12PA
	Code 12	1	1	2	2	3	3	1
	En difficulté		31	31	25	20	10	15
Nombre de plans d'intervention		31	29	15 PD 16 PA	13 PD 15 PA	12 PD 14 PA	12 PD 5 PA	15 PD 8 PA
Reprises d'année	Précolaire :	2	0	1	1	0	2	0
	1^{re} année :	0	1	2	1	2	1	0
	2^e année :	0	0	0	1	0	0	0
	3^e année :	1	0	1	1	0	1	0
	4^e année :	-	0	0	0	1	0	0
	5^e année :	1	0	0	0	0	0	0
	6^e année :	-	-	0	0	0	0	0
	TOTAL	4	1	4	4	3	4	0
Cumulatif	4	1	4	4	3	4	0	

CONTEXTE ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE [CGRE-4]

Les membres du personnel, les parents et les élèves décrivent les écoles de la Passerelle et de la Pierre-Douce comme des milieux scolaires sains et sécuritaires. La violence, l'alimentation, le mode de vie physiquement actif sont des préoccupations quotidiennes dans nos établissements. Étant sous la bannière « École en santé », les saines habitudes de vie représentent une priorité ciblée et définie dans le plan de réussite des établissements. Nos deux cours d'école sont maintenant embellies et sécuritaires. Des investissements importants en équipements récréatifs ont été ajoutés à la Passerelle en 2009-2010 et 2011 et en 2011-2012 à la Pierre-Douce.

VIOLENCE

Depuis plus de quatre ans, nous avons en préoccupation le phénomène de la violence et de l'intimidation dans nos milieux. Bien que ces derniers soient plutôt faciles, les conflits entre les élèves, le rejet social et la violence indirecte y sont tout de

même présents. Nous traitons en équipe-école ce dossier à travers des projets particuliers. Entre autres, des ateliers de préventions ont été présentés à tous les élèves. De plus, des activités sportives ont été offertes (par exemple le football et la piscine). Elles abordaient : les conflits, les types de violence et l'intimidation. À travers des jeux de rôles, les élèves ont été conscientisés à ces sujets. Outre ces projets, notre personnel travaille pour aider à diminuer toute forme d'intimidation à l'école. Nous intervenons quotidiennement auprès des élèves. Annuellement, nous actualisons nos règles de vie. En 2012-2013 nous avons mis en place notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. En septembre 2018, les parents en recevront une copie ou y auront accès sur le site de l'école. Un système d'activités récompenses mensuelles appuie nos règles de vie.

Les grandes lignes de nos actions 2018-2019 s'articuleront autour de ces axes :

- L'estime de soi
- Les compétences sociales
- Comportements sains et sécuritaires
- Reconnaître ses forces et en être fier

ALIMENTATION

Un cadre de référence alimentaire a été approuvé par le Conseil d'établissement en mai 2018. Des rappels réguliers seront faits aux familles pour susciter leur collaboration par des capsules santé dans l'info parents préparées par l'enseignant d'éducation physique. Des activités concernant la saine alimentation sont organisées annuellement : dégustation d'aliments, déjeuners collectifs, boîte à goûter colorée, etc.

MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Nous favorisons l'activité physique à chaque occasion possible. Le milieu rural favorise les sorties en plein air. Les marches en forêt, la raquette, le patin extérieur et les compétitions diverses sont courants. Les établissements participent également aux sports inter-écoles notamment en hockey cosom, soccer, badminton, crosscountry et cheerleading. Les midis sont animés par des joutes sportives et des investissements en matériel sportif sont réguliers. En 2018-2019, les enseignants continueront de faire vivre aux élèves 15 minutes d'activités physiques sur le temps de classe lorsqu'il y n'y aura pas de périodes d'éducation physique prévues à l'horaire. Nous souhaitons ainsi rendre les élèves plus actifs.

CONTEXTE FORMATION PROFESSIONNELLE - [CGRE-5]

Quelques activités rejoignant la philosophie de l'école orientante sont vécues par tous les degrés. Les élèves sont ainsi éveillés à divers métiers. Les trousse orientantes ont été présentées aux enseignants par la conseillère en orientation et sont disponibles en tout temps. Les élèves de 5^e et 6^e année auront l'occasion d'aller visiter le salon de la FP.

L'ORIENTATION 1 : LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

Le  de notre
convention!

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Orientation 1

Favoriser le développement de la compétence à lire et à écrire

- Objectif 1.1 D'ici juin 2020, développer les habiletés en lecture des élèves, le goût et le plaisir de lire
Objectif 1.2 D'ici juin 2020, développer les habiletés à écrire des élèves

Orientation 2

Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion liées à la santé

- Objectif 2.1 Réaliser régulièrement auprès des élèves et des parents des activités de sensibilisation et de promotion qui encourage l'adoption d'une saine alimentation
Objectif 2.2 Accroître le taux d'activités physiques chez nos élèves
Objectif 2.3 Développer l'estime de soi, les habiletés sociales et les stratégies de résolution de conflits.

Orientation 3

Promouvoir le rayonnement de l'école

- Objectif 3.1 Développer le sentiment d'appartenance des élèves
Objectif 3.2 Développer le sentiment d'appartenance des parents.

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

But ministériel 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif : créer un milieu de vie intéressant pour que l'école primaire devienne pour nos élèves une étape positive qui les motivera à faire des études qui répondent à leurs aspirations.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Développer le lien d'attachement et le sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none">• La majorité des enseignants sont formés par l'approche du lien d'attachement et la mettent en application.• Sortie des finissants, bal des finissants et mosaïque des finissants• Activités parascolaires
Valoriser les élèves	<ul style="list-style-type: none">• Activités à la fin de chaque mois en lien avec les bons comportements• Expositions des travaux des élèves dans les corridors• Capsule mensuelle dans l'info parents où certains bons coups des élèves sont mentionnés• Reconnaissances sportives, culturelles ou autres• Camp leadership offert aux élèves de 5^e année.• Commentaires annexés aux bulletins• Renforcement positif dans les classes (Ex. : Tableau de l'élève de la semaine en 1^{re} année à la Passerelle)• Créer des occasions où les élèves vivent des réussites, où ils seront fiers d'eux, en enrichissant les volets reliés aux arts et à la culture : Invités et projets• Mots d'encouragement des enseignantes qui sont inscrits dans les agendas, sur les

	<p>travaux ou ailleurs. Collants dans les cahiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise de certificats divers • Activités parascolaires organisées à la PD (tricotin, confection de foulards) • Thématique à chaque mois pour favoriser le développement des attitudes positives. (direction)
Favoriser la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Hommage aux élèves. • Activités en collaboration avec l'AVSEC (estime de soi) • Commentaires donnés aux parents lors de la 1^{re} communication. • Dépistage précoce des élèves du préscolaire en orthophonie. • Plans d'intervention. • Service de psychologie, de TES et d'orthopédagogie, disponible dès le préscolaire. • Suivi quotidien et hebdomadaire « école maison » par le biais de l'agenda. • Implication des parents : assemblée générale, remise des bulletins, plans d'intervention, retour de signatures de travaux et d'évaluations... • Récupération possible le midi, à la récréation • Aide à la lecture en 1^{re} et 2^e année. • Téléphones aux parents • Plusieurs fois par année, l'élève se valorise en décrivant un de ses bons coups / une qualité/ un défi personnel, etc. • Ajout de 15 minutes d'activité physique les jours où il n'y a pas d'éducation physique à la grille horaire.
Effectuer le dépistage précoce dès l'entrée en maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage précoce des élèves du préscolaire en orthophonie. • Accueil des élèves du préscolaire : intégration progressive. • Activités de conscience phonologique animées par l'enseignante et l'ortho. • Orthopédagogie offerte aux élèves à risque en maternelle. • L'enseignante du préscolaire a reçu une formation sur l'agressivité
Faciliter le passage du préscolaire vers le primaire	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de la nouvelle classe de 1^{re} par les maternelles en fin d'année : connaître les lieux et rencontrer leur future enseignante. • Bilan des élèves à risque de maternelle remis aux enseignants de 1^{re} année pour s'assurer qu'on peut les aider dès le départ. • Sortie aux récréations du primaire à compter de mai. • Auto-évaluation des élèves au préscolaire
Faciliter le passage du primaire au secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au passage primaire/secondaire pour les 6^e : visite de la polyvalente, activité avec AVSEC : « Ma mosaïque ».

But ministériel 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

- Objectifs :
1. En 2017 maintenir le taux de réussite en français (lecture et écriture) au-dessus de 88%
 2. En 2017 atteindre le débit de lecture moyen attendu pour chaque niveau en fin d'année

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Promouvoir la lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux Bibliothèques municipales dans les deux écoles + L'Hiboucou 1 fois/mois • Promotion de stratégies en lecture dans toutes les matières. • Pages de lecture quotidienne. • Activités de promotion annuelle (Ex. : visite d'auteur par le soutien du programme « Culture à l'école »). • Système de valorisation du bon lecteur (système classe) • Défi lecture individuel et de groupe • Questions aux élèves sur les lectures réalisées en temps libre (20%) ; entrevue individuelle

<p>Promouvoir la lecture (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise des résultats du débit de chacun dans l'agenda 3 fois par année : communication des résultats aux parents. • Situations de lecture régulières • Implication des parents dans l'apprentissage de la lecture par les enseignants. • Concertation concernant l'achat annuel de volumes de bibliothèque tenant compte de l'intérêt des élèves. • Trousse littéraire maison en 5^e 6^e (Julien et les Gris-Gris du Marabout) • Évaluation de fin de cycle en lecture : administrer, analyser, transmettre les résultats à la CSA et assurer le suivi dans l'école. • Programme de lecture accélérée en 1^{re} année. • L'heure du conte animé par des bénévoles des bibliothèques à la Passerelle et au préscolaire à la Pierre-Douce (5 ou 6 ateliers à la bibliothèque). • Prêt d'un livre aux enfants du primaire pour un soir à la Pierre-Douce • Défi de classe et personnel avec motivateurs (certificats). • Les clubs de lecture Livromagie et Livromanie sont vécus à l'école de la Passerelle (Réseaux des bibliothèques municipales et scolaires). • Fréquentation hebdomadaire des bibliothèques municipales situées dans les établissements. • Emprunts de livres à l'Hiboucou en 2^e année à la PD et au préscolaire afin d'ajouter de la variété en classe (rotation au mois). • Lecture d'une histoire par jour par l'enseignante au préscolaire et au 1^{er} cycle. • Lecture de mini-romans aux élèves par l'enseignante. • Plusieurs activités de lecture ciblant les inférences. • Retour individuel sur la lecture de texte vs la compréhension des questions. • Présentation d'auteurs différents à partir des choix de livres apportés de la bibliothèque l'Hiboucou.
<p>Développer les compétences en écriture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dictée hebdomadaire et des situations d'écriture régulièrement. • Phrase du jour • Publication d'outils communs dans l'agenda. • Application significative du français écrit lors de projets spéciaux • Soutien aux élèves par le service d'orthopédagogie et application du code de correction uniforme. • Utilisation commune d'un code de correction. • Évaluation de fin de cycle en écriture : administrer, analyser, transmettre les résultats à la CSA et assurer le suivi dans l'école. • Écriture en groupe au tableau d'un texte afin de modéliser les stratégies d'écriture (1 fois par semaine) en 1^{re} et 5^e 6^e années. • <i>ABC boum!</i>, Petit mot j'entends tes sons, Raconte-moi l'alphabet et chante-moi l'alphabet au préscolaire.
<p>Promouvoir la langue française</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des outils linguistiques fournis par la CSA

But ministériel 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés, particulièrement pour les ÉHDAA

Objectif : Soutenir la clientèle EHDAA et les élèves à risques, notamment en assurant un suivi régulier des plans d'intervention.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
<p>Identifier et supporter Les élèves en difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage rapide (octobre et novembre) des élèves potentiellement à risque dès le préscolaire et début des suivis en collaboration avec les parents. • Dépistage précoce des élèves en difficulté ou EHDAA • Intervention et suivi des élèves EHDAA [PI] par les enseignants et les intervenants du milieu (TES, psychoéducateur ou psychologue, orthopédagogue, orthophoniste).

**Identifier et supporter
les élèves en difficulté (suite)**

- Appels téléphoniques aux parents.
- Aide à la lecture au 1^{er} cycle.
- Processus de concertation continue entre les diverses ressources de l'école (psychoéducateur, TES, orthopédagogue, titulaires, etc.) et la direction.
- Plans d'interventions individualisées révisés selon les besoins.
- Récupération offerte à la récréation et à l'heure du dîner.
- Comité-école EHDAA qui s'assure de la distribution des services
- Service de psychoéducation
- Service d'orthopédagogie
- Service d'éducation spécialisée
- Cahier d'exercices de stimulation (devoir) pour les élèves du préscolaire ayant des besoins particuliers.
- Approche par la relation d'attachement.
- Application de la politique EHDA
- Communication directe et soutenue entre les enseignants et les parents pour les élèves EHDAA ou à risque.
- Soutien par le TES
- Travail en partenariat avec les partenaires médicaux ou des services sociaux pour prévoir un plan d'accompagnement, si nécessaire.
- Demande de soutien à la CSA par le biais de la mesure 30360.

But ministériel 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements (nutrition, santé, environnement sportif, violence)

Objectif :

1. Réviser annuellement et appliquer des stratégies d'intervention pour prévenir et traiter la violence, incluant les actes d'intimidation.
2. Appliquer un plan d'action et des programmes en lien avec la politique « saine habitude de vie » de la CSA - volet alimentation
3. Appliquer un plan d'action et des programmes en lien avec la politique « saine habitude de vie » de la CSA et volet mode de vie physiquement actif en fonction de l'approche « École en santé »

1

Traiter la violence

Conformément à la loi 56, notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence a été rédigé en 2012-2013 et accepté par le conseil d'établissement. Nous travaillons en assurer le suivi.

2

Saines habitudes de vie — volet alimentation

En 2013-2014, nous avons rédigé notre plan d'action afin de développer et maintenir de saines habitudes de vie conformément aux neuf objectifs de l'entente MELs et MSSS. Ce plan inclut notamment les volets alimentation et mode de vie physiquement actif. Nous travaillons à en assurer le suivi.

3

Saines habitudes de vie — volet mode de vie physiquement actif

En 2013-2014, nous avons rédigé notre plan d'action afin de développer et maintenir de saines habitudes de vie conformément aux neuf objectifs de l'entente MELs et MSSS. Ce plan inclut notamment les volets alimentation et mode de vie physiquement actif. Nous travaillons à en assurer le suivi.

But ministériel 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif : Faire connaître aux élèves des métiers afin de faciliter leur choix, le moment venu

Faire la promotion de divers métiers (approche orientante)	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des trousseaux auprès de la conseillère en orientation • Présentation de certaines trousseaux. • La parade des personnalités en 5^e- 6^e années • Possibilité d'invités spéciaux en classe venant parler de leur métier. • Visite du salon de la FP à la Polyvalente de TM.
---	---

PLAN DE RÉUSSITE/PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif 1 : Promouvoir le développement de la culture à l'école

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Préparer des activités culturelles et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Comité culturel école : 1 enseignant de chacune des écoles et la direction. • Organiser deux blocs d'activités culturelles pédagogiques dans chacune des écoles dans le temps non réparti afin de combler le peu de temps attribué aux arts dans notre grille horaire, et ce, pour toute la clientèle. • Activité d'accueil ; Spectacle de Noël avec Micheline Nadeau ; Ateliers-spectacles interactifs ; Assister à la pièce de théâtre des Cabotins ; • Sortie culturelle annuelle dans le cadre du programme de culture à l'école. • Réinvestissement pédagogique en classe. • Créer des occasions où les élèves vivent des réussites où ils seront fiers d'eux en enrichissant les volets reliés aux arts et à la culture. • Développement d'activités parascolaires et culturelles.

Objectif 2 : Promouvoir le respect de l'environnement

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Poser des gestes concrets	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération de divers objets : papier, piles, canettes, plastique. • Récupération des canettes et bouteilles comme moyen de financement. • Développement de l'habitude de la propreté des travaux et des bureaux. • Compost dans la classe de 3-4^e année à la Passerelle
Sensibiliser le milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion dans l'info parents pour favoriser l'impact dans la famille.

Objectif 3 : Utiliser l'informatique dans toute l'école

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Avoir un responsable des TIC dans l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux enseignants. • Qualité des locaux et du matériel.
Utiliser le matériel disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Tableaux interactifs dans toutes les classes. • Expérimentation, achats et utilisation de matériel pour TBI ; formations offertes • Utilisation du Portail CSA et incitation au personnel de le visiter et de l'utiliser. • Utilisation des TICS par toutes les classes : du préscolaire à la 6^e année. • Participation à des projets d'École en Réseau.

L'ORIENTATION 2 : L'IMPLICATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL

En regard de son personnel, les écoles de la Passerelle et de la Pierre-Douce entendent supporter le service des ressources humaines de la CSA dans ses actions pour favoriser l'implication et l'épanouissement du personnel. En ce sens, elles favorisent l'engagement, la fidélisation et la reconnaissance par la gestion humaine de ses ressources.

PLAN DE RÉUSSITE / PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif école : Créer un milieu de vie agréable et épanouissant.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Créer des activités pour favoriser les relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none">• Accueil en début d'année et au retour des fêtes en janvier.• Attentions spéciales tout au long de l'année (semaine du personnel, anniversaires, etc.).• Formation d'un comité social et distribution de cartes de souhaits.• Journal hebdomadaire « Le Petit Jaseur » distribué au personnel par le biais du Portail.
Soutenir les personnels dans l'accomplissement de leurs tâches	<ul style="list-style-type: none">• Information régulière : rencontres mensuelles.• Journal hebdomadaire « Le Petit Jaseur », distribué au personnel par le biais du Portail.• Formation continue : <u>Les Cinq au quotidien et la méthode Café : français.</u>• Mobilisation – participation à la vie de l'école par divers comités.
Valoriser le personnel	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance et soutien aux initiatives de tous les membres du personnel.• Publication des bons coups du personnel dans le journal hebdomadaire : Le Petit Jaseur• Ajouter des pensées positives dans le « P'tit Jaseur. »• Utiliser le Portail régulièrement pour diffuser des messages « valorisants et positifs ».• Utilisation par tous du tableau dans le salon du personnel pour y noter des messages positifs.

L'ORIENTATION 3 : UNE COLLABORATION ESSENTIELLE AVEC LES PARENTS

Considérant que la collaboration avec les parents est un élément essentiel à la réussite, les écoles de la Passerelle et de la Pierre-Douce retiennent l'orientation suivante : favoriser, valoriser et diversifier les échanges entre l'école et la famille.

PLAN DE RÉUSSITE / PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif : Assurer la collaboration entre les parents et l'école.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Informers les parents et les soutenir dans l'accompagnement de leur enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Information régulière • Publication de l'info parents et du calendrier mensuel • Rencontres individuelles au besoin • Soirées d'informations (service de garde, début d'année et bulletins) • Distribution de documents par courriel avec les parents ; • Documents importants accessibles aux parents sur le site de la CSA
Faire participer les parents à la vie de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Comité OPP poursuit son mandat d'organiser et d'effectuer la collecte des bouteilles biannuelle dans les deux municipalités afin d'offrir aux élèves des activités supplémentaires et du nouveau matériel sportif ou pédagogique. • Demande de bénévoles régulièrement (bibliothèque, sorties, repas, photos scolaires) • Projets dans les classes où les parents sont invités. • Invitations régulières aux parents à participer à la vie de l'école : pique-nique de la rentrée, fêtes de Noël, spectacles, etc.

L'ORIENTATION 4 : UN PARTENARIAT ENRICHIS ET EFFICACE AVEC LA COMMUNAUTÉ

Considérant que la communauté locale et régionale est un partenaire à la réussite, les écoles de la Passerelle et de la Pierre-Douce visent une ouverture, une présence et une implication avec cette communauté.

PLAN DE RÉUSSITE / PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif école : Maintenir un partenariat avec la communauté.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Maintenir la visibilité de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Articles dans le journal local. • Info parents.
Solliciter la communauté au besoin	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de fonds, projets particuliers et collecte des bouteilles (Dans les deux municipalités en septembre et en mai).
Favoriser la collaboration École/municipale	<ul style="list-style-type: none"> • Opération Bonne Mine : Bourse de 50 \$ soutenant le paiement des factures scolaires pour des enfants démunis • Collations santé pour les enfants démunis • Soutenir les familles : politique familiale de St-Pierre : Subvention de 50 \$ par enfant accordé par la municipalité de St-Pierre aux enfants résidants de la Pierre-Douce pour payer la facture scolaire. • Poursuivre la collaboration avec la municipalité concernant la garde scolaire Municipale de St-Pierre. • Poursuivre les échanges et projets en lien avec les parcs-écoles qui sont aussi les parcs d'amusement municipaux : surveillance, entretien et amélioration. • Respect des ententes entre les différents comités de St-Pierre (Les fermières, les organismes, l'Âge d'or) de Broughton et la CSA. • Rendre disponibles nos installations (locaux, salle, cours d'école, etc.) • Bibliothèque municipale dans chacune des écoles.

LA REDDITION DE COMPTES

Ce plan d'action ne constitue pas une fin en soi, mais davantage une étape dans un processus de réalisation de notre mission ; il vise à informer et à mobiliser la communauté éducative autour des élèves qui cheminent vers leur réussite.

La reddition de comptes s'inscrit au terme d'un cycle de gestion annuel qui comporte un certain nombre d'activités ayant pour but de favoriser la participation, l'implication et la mobilisation des membres d'une équipe.

Parmi celles-ci, notons :

1. Planification des actions et échéancier.
2. Organisation des moyens requis pour la mise en œuvre.
3. Réalisation du plan d'action.
4. Suivi des actions et contrôle des échéances.
5. Évaluation des résultats à partir des indicateurs retenus.
6. Reddition de comptes annuelle [rapport annuel].

Ainsi, annuellement, notre plan sera évalué et un rapport sera produit. Ce **rapport annuel** sera disponible à l'ensemble des partenaires afin de les tenir informés de l'évolution de la situation, de leur permettre de l'apprécier, mais également d'y contribuer. Les écoles de la Passerelle et de la Pierre-Douce comptent ainsi rendre leur plan dynamique et l'adapter, au besoin, à l'évolution de l'organisation.

Adopté au Conseil d'établissement le _____.

Signature de la direction : _____ Date : _____
Sébastien Fugère

Signature de la présidente : _____ Date : _____

ANNEXE 2 : CSA - RESSOURCES ALLOUÉES

RESSOURCES HUMAINES allouées à l'établissement par la CSA POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Enseignants (incluant les spécialistes) : primaire : 3 titulaires à la Passerelle + 3 titulaires à la Pierre-Douce + 1 titulaire au préscolaire + 2 spécialistes (1 anglais, 1 éducation physique) pour les deux écoles

Orthopédagogue : 70 % pour La Passerelle et la Pierre-Douce réparti comme suit : 20% Passerelle et 50% Pierre-Douce
 TES : 20h semaine pour la Pierre Douce (ajout 10heures/semaine avec mesures dédiées) et 20h semaine pour la Passerelle (ajout 4heures/semaine avec mesures dédiées)
 Orthophonie : CSA - primaire - selon les besoins
 Psychologue : ½ journée par semaines par école
 AVSEC : selon les besoins
 Conseiller en orientation : selon les besoins
 Direction : 50 % pour les deux écoles
 Secrétaire : 30 % dans chacune des écoles

SOMMES ALLOUÉES PAR LE MELS selon les paramètres d'allocation 2018-2019 **[Clientèle au 30 septembre 2018]**

Passerelle : total : **58 élèves**

Aide individualisée 15021	Saines habitudes de vie 15022	On bouge au cube 15023	Partir du bon pied 15024	Coup de pouce 2 ^e à 6 ^e année 15027	Violence 15031	Acquisition de livres 15103	Ressources professionnelles 15211	Littérature jeunesse 15212	Soutien EHDAA 15312
2123\$	864\$	4464\$	23108\$	7850\$	725\$	507\$	4946\$	117\$	623\$

Pierre-Douce : total : **71 élèves**

Agir autrement 15011	Réussite lecture écriture 15015	Aide individualisée 15021	Saines habitudes de vie 15022	Aide aux parents 15024	Partir du bon pied 15024	Coup de pouce 2 ^e à 6 ^e année 15027	Violence 15031	Acquisition de livres 15103	Initiatives 15170	Ressources professionnelles 15211	Littérature jeunesse 15212	Agent 1 ^{re} transition 15215	Soutien EHDAA 15312
3665\$	8311\$	2470\$	873\$	1039\$	15405\$	10568\$	725\$	664\$	6956\$	6460\$	134\$	1999\$	623\$

MESURES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT mises à la disposition de l'établissement : ressources CP, relation d'attachement...

Enseignant	Adaptation scolaire	Secteur général administratif	Service de garde
<p>Conseillers pédagogiques ; Soutien pour groupes à plus d'une année d'étude (GPAE) ;</p> <p>Mesure 30059 : Libération partielle des enseignants pour élèves intégrés.</p> <p>Mesure 15103 : plan de lecture à l'école</p> <p>Mesure 15015 : réussite lecture / écriture préscolaire et 1^{er} cycle</p> <p>Mesures dédiées dans l'ensemble qui permet d'ajouter des heures T.E.S. et enseignantes</p> <p>Travail en communauté d'apprentissage professionnel (CAP)</p> <p>Formations : Pratiques gagnantes en lecture ; RAI</p>	<p>Conseiller pédagogique au besoin</p>	<p>Services de la CSA Ressources Matérielles, humaines, éducatives et financières</p>	<p>1 technicienne en service de garde à temps complet à la Passerelle. Une surveillante d'élève qui est engagée par la municipalité de St-Pierre-de-Broughton qui garde et anime les enfants après l'école à la Pierre-Douce.</p>

DOCUMENT-SYNTHÈSE 2014-2018 :

Projet éducatif - Plan de réussite - Convention de gestion et de réussite éducative

ANNEXE 3 : ÉCOLES / CENTRES / CSA - ENGAGEMENTS / SIGNATURES

- Considérant que la **convention de partenariat 2014-2016 avec le MEESR** vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves ;
- Considérant que la CSA, par son **plan stratégique 2014-2016 « S'investir pour la réussite »**, contribue à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels ;
- Considérant que chacun des établissements de la CSA, par son **projet éducatif, son plan de réussite et sa convention de gestion et de réussite éducative**, contribue à la réalisation du plan stratégique de la CSA « S'investir pour la réussite » ;

Notre établissement s'engage à :

- Participer à la mise en œuvre et au suivi [équipe-école et CE] des actions établies dans le document synthèse 2014-2016 et à participer au processus de reddition de comptes.

La CSA s'engage à :

- Soutenir votre établissement, dans les limites des ressources allouées par le MEESR, dans la réalisation de cette convention de gestion et de réussite éducative et dans le processus de reddition de comptes.
- Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir les actions de l'établissement.

Conformément à la loi, cette convention de gestion et de réussite éducative sera valide pour l'année scolaire 2018-2019, et sera renouvelée annuellement jusqu'à la fin du plan stratégique 2014-2016 de la Commission scolaire des Appalaches.

Adopté par le conseil d'établissement le _____

En foi de quoi, nous avons signé, le _____ 2018.

Pour l'établissement,

Pour la CSA,

La direction, Sébastien Fugère

Le directeur général, Jean Roberge